

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400Fcfa

La voix du Consommateur

CONTACTS DE LA RÉDACTION - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

CAMEROUN



Remaniement, la nouvelle diversion

Le pays est plongé dans une attente qui paralyse l'action gouvernementale. L'insalubrité, délestages électriques, pénurie d'eau potable restent le quotidien de nombreux ménages. Dans l'opinion, les attentes sont claires. De nombreux Camerounais espèrent un remplacement de ministres jugés peu performants ou installés depuis 10 à 20 ans dans les mêmes portefeuilles.

Page 3

SCANNING DES MARCHANDISES
**Le PAD
"défie"
le MINFI**



Pages 3&4

Transatlantic D SA assure depuis le 02 janvier, les activités du scanning au port de Douala malgré l'opposition du Ministère des finances qui maintient son autorisation à la SGS.

HABEAS CORPUS
**Libérez
ESSAMA**



Me KENGNE, l'avocat de cet activiste anti-colonial, dénonce son maintien en détention malgré l'expiration du délai de la garde à vue administrative. Page 2

ISIDOROS KARDERINIS

Page 11

" L'enlèvement sans précédent de Maduro "

DOUALA

Un vent de changement souffle sur les drains et les rues de la capitale économique



Face à l'asphyxie d'une métropole dont la production de déchets dépasse les capacités d'un seul acteur, la Communauté Urbaine de Douala (CUD) a tranché : le modèle de l'opérateur unique appartient au passé. Désormais, le leader historique Hysacam devra partager le terrain avec un nouvel entrant, Genelcam.

- Une répartition stratégique pour une ville propre

Finis le temps où une seule entité portait tout le poids de la salubrité. Cette nouvelle organisation territoriale répond à une urgence sanitaire

absolue.

Hysacam conserve son expertise et ses infrastructures lourdes pour les grands axes.

Genelcam apporte son agilité pour éradiquer les "points noirs" et intervenir dans les quartiers périphériques souvent délaissés.

L'objectif est d'introduire une concurrence saine et une complémentarité opérationnelle pour garantir une couverture totale des arrondissements.

- La Mairie de Douala : de l'exécution à la régulation

Dans ce nouveau schéma, la CUD change de rôle. Elle devient le

gendarme de la propreté. Sa mission ? Veiller au respect strict des cahiers des charges, à la régularité des rotations et éviter les chevauchements entre les deux opérateurs.

- Le défi du financement

Le passage au multiservice soulève une question cruciale : celle du budget. Pour éviter les impayés chroniques qui ont, par le passé, paralysé le ramassage des ordures, une rigueur financière absolue est exigée. Le succès de ce modèle "binôme" pourrait, en cas de réussite, devenir une référence pour les autres grandes agglomérations africaines.

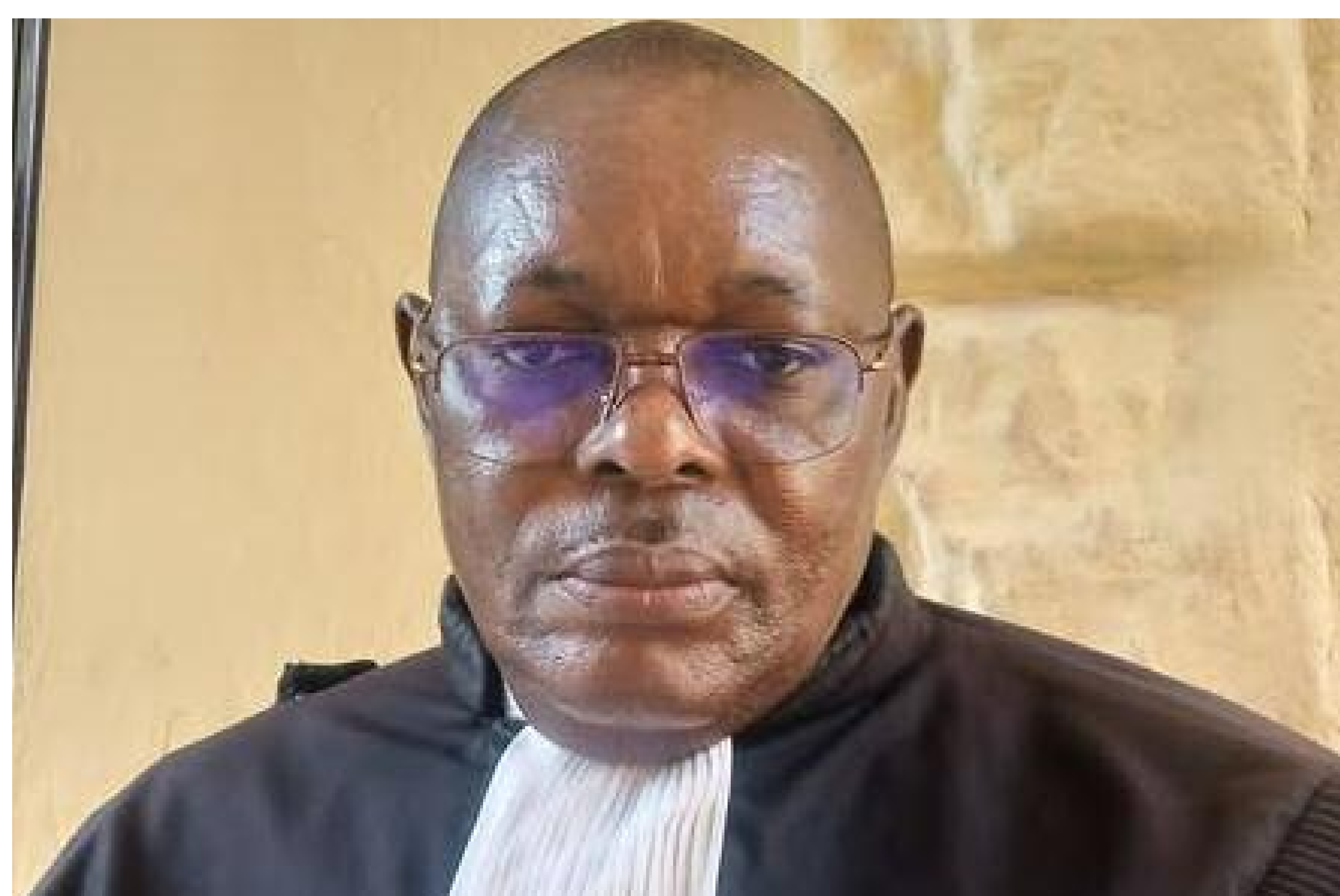
- L'ANALYSE : LE CITOYEN, MAILLON MANQUANT ?

Si l'arrivée de Genelcam est un signal fort de modernisation, une question subsiste : la logistique peut-elle tout résoudre seule ?

Sans une implication réelle des populations dans la pré-collecte (ne pas jeter les ordures dans les drains, respecter les horaires de passage, tri sommaire), les nouveaux camions risquent de n'être qu'un pansement sur une plaie ouverte. La propreté est un contrat entre la mairie, les opérateurs et chaque habitant.

HABEAS CORPUS

Libérez ESSMA



Alors que ESSAMA André Blaise (ESSAMA HOO HAA) est en prison depuis le 25 Novembre 2025 sans le moindre titre de détention, le dossier a été renvoyé au 14 janvier 2026 pour les réquisitions du représentant du Ministère Public qui, face à cette réalité des faits, n'avait rien à dire au regard des arguments de pure droit, étayés

par les articles 584 et 585 du Code de Procédure Pénale, que j'ai soulevés. En effet, ESSAMA André Blaise et NZEPANG SIAKAM Scotty ont été arrêtés le 07 novembre 2025 et écroués à la Prison de New-Bell suivant arrêté de garde vue administrative pris par le Gouverneur de la Région du Littoral, pour une durée de 15 jours. À l'expiration de cet délai, il n'y a eu aucune prorogation et ces

compatriotes y sont toujours. Face à une telle situation, la loi impose au juge de libérer immédiatement la personne détenue. Malheureusement, après que la Prison n'a produit que ce seul arrêté de mise en garde à vue administrative pour une durée de 15 jours, ce depuis le 10 Novembre 2025, le juge du Tribunal de Grande Instance du Wouri s'est abstenu de libérer mes clients. Il faut rappeler

que le pauvre NZEPANG SIAKAM Scotty est en prison juste parce qu'il s'était trouvé au mauvais moment au mauvais endroit où ESSAMA André Blaise qui était traqué avait été arrêté. Hé Dieu !

Je ne d'espère qu'il le juge va les libérer le 14 janvier prochain.

Lapiro n'avait pas chanté "Day Di go mandat di chot" ?

JSK À VIE!

REMANIEMENT RENVOYÉ

Biya fait encore attendre

L'attente s'éternise et la surprise est officielle. Alors que le nouveau gouvernement était annoncé « dans les prochaines heures », le président Paul Biya a finalement renvoyé le remaniement ministériel à une date ultérieure, sans calendrier précis. Depuis sa prestation de serment le 06 novembre 2025, le pays vit au rythme des spéculations et des pronostics. Le chef de l'État tempore, pendant que l'impatience gagne l'opinion. Pourquoi ce nouveau report au sommet de l'État ?

Un remaniement annoncé... puis repoussé

À la suite de sa réélection et de sa prestation de serment du 06 novembre 2025, Paul Biya devait rapidement former un nouveau gouvernement chargé



de mettre en œuvre sa politique pour les sept prochaines années. Le signal avait été donné le 31 décembre, lors de son adresse à la nation, quand le chef de l'État annonçait que le gouvernement serait constitué « dans les prochains jours ».

Mais depuis, aucun décret. Selon des sources concordantes, le remaniement ministériel a

été renvoyé à une date ultérieure, décision prise par le président lui-même, seul détenteur du pouvoir de nomination aux emplois civils et militaires. À Yaoundé, les cercles politiques bruissent de commentaires, pendant que le silence officiel alimente les interprétations.

Pressions, pronostics et

équilibres en jeu

Dans l'opinion, les attentes sont claires. De nombreux Camerounais espèrent un renouvellement de l'équipe gouvernementale, notamment le remplacement de ministres jugés peu performants ou installés depuis 10 à 20 ans dans les mêmes portefeuilles. D'autres scrutent l'entrée possible de jeunes et de femmes, conformément aux engagements du chef de l'État.

Parallèlement, des noms circulent, notamment parmi les acteurs de la présidentielle du 12 octobre 2025. Des proches d'Issa Tchiroma Bakary, arrivé 2^e au scrutin, affirment qu'un poste lui aurait été proposé, offre que l'opposant, actuellement en exil, aurait refusée. Autant d'éléments qui expliquent, selon certains observateurs, la prudence présidentielle.

Publié dans Politique

PORT DE DOUALA

Bras de fer explosif sur le "100 % scanning"

Le choc est institutionnel et immédiat. Hier, au port de Douala-Bonabéri, l'entrée en vigueur du système de 100 % scanning des marchandises révèle un conflit ouvert entre le ministère des Finances et le Port autonome de Douala (PAD). En cause : le contrôle d'un outil clé de la douane, aux lourds enjeux financiers et sécuritaires. « C'est une question de compétence exclusive », tranche le Minfi. Le port peut-il imposer sa vision face à l'État central ?

Un conflit de compétence au cœur du port

Tout démarre le 26 décembre, lors d'un conseil d'administration du PAD. L'entreprise annonce la généralisation progressive du scanning à toutes les marchandises, import et export confondus. Objectif affiché : renforcer la sécurisation des flux commerciaux à Douala, principal poumon économique du pays.

Mais derrière cette décision se cache un virage stratégique : le remplacement de SGS, opérateur en place depuis 2015, par Transatlantic D. SA, une société camerounaise, avec prise d'effet



au 1er janvier 2026. Une initiative que le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, n'entend pas cautionner.

Dans un courrier daté du 29 décembre, adressé au DG du PAD, Cyrus Ngo'o, le Minfi rappelle que le scanning est « un instrument central du contrôle douanier », relevant exclusivement de la Douane camerounaise. Un recadrage clair, mais loin d'être consensuel.

L'Autorité portuaire nationale entre dans l'arène

La riposte est immédiate. Le même 29 décembre, le directeur général de l'Autorité portuaire nationale (APN), Willie Tsanga Mba, valide officiellement le partenariat entre le PAD et Transatlantic D. SA. L'APN

homologue aussi les nouveaux tarifs.

Un chiffre clé retient l'attention : 95 000 FCFA pour le scanning d'un conteneur de 40 pieds à l'import, contre 50 000 FCFA à l'export. Des montants qui cristallisent les tensions et confirment que le 100 % scanning dépasse

la simple question technique.

À Douala, le 100 % scanning devient un test de force entre administration financière et gouvernance portuaire. Qui contrôlera demain cet outil stratégique ? Le bras de fer ne fait que commencer.

Publié dans Economie

SCANNING AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI

343 c'est le nombre de conteneurs scannés au premier jour de l'entrée en activité de Transatlantic D au port de Douala-Bonabéri. Les opérations de rodage du dispositif et de prise en main vont continuer à un rythme soutenu pour réduire le temps de déchargement d'un navire.

SCANNING AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI

L'autre bataille des clans qui gravitent autour pouvoir d'Etoudi pour le contrôle des recettes de l'Etat

Le Port Autonome de Douala et le Ministère des Finances sont engagés dans une querelle institutionnelle inédite autour du scanning des marchandises au port de Douala-Bonabéri. Sur une décision du Conseil d'Administration de décembre 2025, la société Transatlantic D SA assure depuis le 02 janvier 2026, les activités du scanning à 100% des marchandises, avec le soutien de l'Autorité Portuaire Nationale et de la Communauté portuaire. Ceci malgré l'opposition du Gouvernement qui maintient son autorisation à SGS qui est toujours présente au port de Douala-Bonabéri. Les enjeux sont majeurs.

Dans un communiqué du 1er janvier 2026, le Directeur Général de Transatlantic D SA porté à la connaissance de l'ensemble des usagers du Port de Douala-Bonabéri du démarrage effectif de ses opérations d'inspection non intrusive des cargaisons (scanning) à compter du 02 janvier 2026, en vue de compléter le dispositif de sécurisation du port de Douala-Bonabéri en conformité au Code ISPS, et conformément à la concession qui lui a été régulièrement attribuée par l'Autorité Portuaire de Douala. « À partir de cette date, Transatlantic D assurera, de manière pleine et entière, les opérations de scanning des cargaisons, dans le strict respect des procédures opérationnelles, sécuritaires et réglementaires en vigueur », a-t-il déclaré. Effectivement depuis le 02 janvier 2026, le nouvel opérateur Transatlantic D SA a entamé ses activités de scanning à 100% des marchandises, à l'import comme à l'export au niveau du Terminal à Conteneurs au port de Douala-Bonabéri. Marquant ainsi le début d'une nouvelle ère dans l'opérationnalisation d'un système de scanning. 343 conteneurs scannés le premier jour de l'entrée en activité de Transatlantic D SA au port de Douala-Bonabéri. A cet effet, Transatlantic D SA observe dans l'intégralité du processus opérationnel : - l'intégration des données de cargaison ; - l'orientation des cargaisons vers les zones de scanning autorisées ; - l'acquisition et l'analyse des images de scanning ; - la validation réglementaire par les autorités compétentes ; - l'émission de la facture de scanning, y compris pendant la



période de gratuité.

Il ne fait pas de doute que la prise en main de cette activité par Transatlantic D SA est encore dans une phase transitoire. C'est dire que les opérations de rodage du dispositif vont continuer avec pour finalité d'assurer une appropriation progressive des nouveaux dispositifs, de permettre aux usagers portuaires de se familiariser avec les procédures en vigueur, de garantir la continuité des opérations sans perturbation, et de renforcer, de manière graduelle, la sécurité, la traçabilité et la transparence des flux de marchandises. Cet opérateur camerounais qui assure cette activité au port en eau profonde de Kribi rassure que son déploiement s'effectue de façon progressive, structurée et conforme aux standards internationaux, avec pour objectif de sécuriser les échanges commerciaux tout en préservant la fluidité des opérations portuaires à un rythme soutenu pour réduire le temps de déchargement d'un navire. Evidemment avec pour objectif d'améliorer la performance opérationnelle et accroître la compétitivité du port de Douala-Bonabéri., conformément à la politique nationale de sécurisation. Ce qui positionnera le Port de Douala-Bonabéri comme un hub logistique de référence en Afrique centrale. « Les équipes Transatlantic D SA demeurent pleinement mobilisées afin d'accompagner les usagers et répondre à toute

demande d'information ou d'assistance au cours de cette phase », annonce le DG de Transatlantic D.

Imbroglio

La société Transatlantic D SA finira-t-elle par être acceptée ? Elle arrive dans un climat conflictuel entre la Direction Générale du Port Autonome de Douala (PAD) et le Ministre des Finances (MINFI). Dans son communiqué sanctionnant le Conseil d'Administration du PAD du 26 décembre 2025, on apprend que la concession des opérations non intrusives des cargaisons (Scanning) a été accordée de type Build-Operate-Transfer (BOT) pour une durée de 25 ans à Transatlantic D SA à compter du 1er janvier 2026. Ceci au détriment de la société suisse SGS qui assurait cette activité depuis 2015. Une concession qui fait suite à l'Avis favorable N°119 du 22 septembre 2025 du Conseil Consultatif d'Orientation (CCO) du Port Autonome de Douala (PAD) et la Résolution du Conseil d'Administration du PAD en date du 22 septembre 2025, les deux relatifs au « Tout Scanning au Port de Douala-Bonabéri ». Ce qui n'est pas du goût du Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, qui va adresser le 29 décembre un courrier de recadrage au DG du PAD, Cyrus Ngo'o dans lequel, il demande de maintenir la concession de SGS. « Je vous demande de vous en tenir, en cette

matière, aux dispositions pertinentes du Contrat d'Inspection par Scanner (CIS), que le Gouvernement a conclu avec la Société Générale de Surveillance (SGS) le 02 mars 2015 en vue de renforcer la sécurisation des recettes douanières » Et d'ajouter : « La Direction Générale des Douanes et tous les services compétents du Ministère des Finances sont instruits dans ce sens ». Et pour cause, au MINFI, on soutient que c'est une activité qui relève des compétences exclusives de la Direction Générale des Douanes (DGD) et pas du Port Autonome de Douala.

Si pour le PAD cette initiative s'inscrit dans le vaste programme de modernisation des infrastructures portuaires et du renforcement de la sécurité des échanges commerciaux internationaux, il reste que le Top management a exploité plusieurs failles. D'emblée les manquements dont a fait montre SGS. A l'instar de : - la couverture incomplète des flux, - les contrôles effectués hors de l'enceinte portuaire sécurisée, - les zones grises dans le traitement de certains conteneurs. Mieux encore, sur le plan juridique, le non renouvellement de son contrat d'une durée de 10 ans qui a expiré en 2025. En effet, le contrat signé avec SGS en 2015 était un contrat de dix ans. Mais aussi dans la lenteur administrative qui gangrène les services publics et le fonctionnement efficace et efficient du gouvernement. Une situation qui s'est empirée depuis le septennat dernier où les voyants laissent croire que le Cameroun est en mode pilotage automatique. Informé pour avis dans une correspondance du 08 décembre 2025, le Ministre des Finances va réagir seulement après que le Conseil d'administration du PAD ait validé le nouveau concessionnaire avec l'onction susurre-t-on du Secrétaire Général à la Présidence de la République. Mieux encore, le même jour où le MINFI a signé son opposition à cette nouvelle concession, la Direction Générale du PAD bénéficiait des soutiens de poids tels que l'Autorité Portuaire Nationale (APN) dont le Directeur Général a homologué en guise de validation les nouveaux tarifs de scanning applicables par le PAD et Transatlantic D SA. Il en sera de même de la Communauté Portuaire du Cameroun (CPC), réuni le 29 décembre 2025, lors de sa 53è session du Conseil d'Administration consacré au vote de son budget, mais qui va connaître un moment fort, la validation l'arrivée de Transatlantic D SA. Même si certains soupçonnent que ce serait une entreprise ayant des accointance avec les membres de la famille présidentielle

Mathieu BNathanaël NJOG

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Le budget de l'exercice 2026 est en diminution de 8,33% par rapport au budget primitif de l'exercice 2025

Le Conseil de Communauté de la Ville de Douala s'est réuni du 29 au 31 décembre 2025 dans le cadre de la session ordinaire consacrée au vote du budget de l'exercice 2026. Le projet de budget soumis à l'examen de l'organe délibérant, se chiffrait à 66 milliards de Fcfa soit en diminution de 06 milliards de FCFA par rapport au budget de l'exercice 2025.



Après deux jours de travaux des Commissions spécialisées dans les différentes salles de l'hôtel de ville, la séance plénière de la session ordinaire du Conseil de la Communauté consacré au vote du budget de l'exercice 2026 s'est tenue le 31 décembre 2025 à la Maison de la Culture Sawa. Présidée par le Maire de la ville de Douala, Roger Mbassa Ndiné sous la supervision du Préfet du département du Wouri, Sylyac Marie Mvogo. Après avoir examiné le projet de budget présenté, fait des observations sur la politique budgétaire, scruté les recettes de fonctionnement et de d'investissement, et passé au peigne fin les dépenses, l'organe délibérant a voté le budget de l'exercice 2026 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 66 milliards de FCFA. Il note qu'il est en diminution de 06 milliards de FCFA en valeur absolue et de 8,33% en valeur relative par rapport au budget primitif de l'exercice 2025 qui était de 72 milliards de FCFA. Le Maire de la ville, Roger Mbassa Ndiné dont les justificatifs seront corroborés par le Direction des Affaires Financières et du Budget (DAFIB) et le Receveur Municipal va expliquer que « Cette baisse est principalement due à la non reconduction de l'emprunt bancaire de l'UBA (Recettes d'Investissement) qui se chiffrait à 6 500 000 000 FCFA dans le cadre du budget de l'exercice 2025 ». Toutefois, avise qu'il sera revu à la hausse lors du col-

lectif budgétaire qui sera effectué lors de la session d'examen du compte administratif qui va se tenir au cours du premier trimestre de l'exercice 2026. Puisqu'il va prendre en compte le solde de trésorerie de l'exercice clos au 31 décembre 2025, afin de procéder à l'augmentation du présent budget.

La Direction des Affaires Financières et Budgétaires (DAFIB) et le Receveur Municipal vont soutenir que ce budget a tenu compte sur le plan national du taux de croissance de l'ordre de 4,2% couplé à un taux d'inflation de l'ordre de 3,5%. Et sur le plan départemental, ils entendent tirer le plein avantage du potentiel de la ville de Douala, principale pourvoyeuse du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays, et de la croissance nationale envisagée pour maximiser les recettes en 2026. Ceci, malgré les difficultés de mobilisation des ressources nées de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la fiscalité locale dont les membres du Conseil Communautaire ont sollicité l'organisation d'une formation sur la nouvelle loi portant Fiscalité Locale et ses diverses implications, ses difficultés et insuffisances sur le plan national et local. Pour constater que la préparation du projet du budget soumis à leur examen a pris en compte l'ensemble des hypothèses et informations contenues dans la Note de Présentation élaborée par la DAFIB, les Projets envisagées par les Directions opérationnelles, ainsi que les prévisions de recouvrement des recettes et d'exécution des dépenses élaborées par

le Receveur Municipal. Et de souligner qu'ils n'y ont trouvé « de manière générale aucun grief majeur susceptible de remettre en cause l'équilibre global du projet de budget sous revue ». Il ressort ainsi que le budget de l'exercice 2026 qui s'élève à 66 milliards de FCFA représentent 100% des recettes totales propres et n'attend aucune prévision de recette d'investissement au cours de l'exercice 2026.

Un exercice budgétaire entrecoupé par les élections locales

Autrement dit, les prévisions des recettes de fonctionnement représentent 100% des recettes totales et se chiffrent à la somme de 66 milliards de FCFA, soit une augmentation de 500 millions de FCFA en valeur absolue et de 7,63% en valeur relative par rapport au budget initial de fonctionnement de l'exercice 2025. Toutefois, elles s'éclatent comme suit : - Les prévisions des Impôts Communaux et CAC se chiffrent à la somme de 60 259 072 735 FCFA, soit 91,30% des recettes de fonctionnement attendus en 2026 ; - Les prévisions des Taxes et Redevances Communales se chiffrent à la somme de 5 740 927 266 FCFA soit 8,70% des recettes de fonctionnement attendus en 2026. Quant aux dépenses proposées par le Maire de la ville de Douala, dans le cadre du budget 2026, le Conseil de la communauté que : « Les ratios relatifs aux prévisions des dépenses de fonctionnement et celles relatives aux dépenses d'investissement, sont en parfaite conformité avec les dispositions de

l'article 417 alinéa 1 de la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ». Mais également que le ratio relatif à la proportion des charges de personnel dans les dépenses de fonctionnement est respecté. En revanche, il s'interroge sur la pertinence des Indemnités sur Travaux Spéciaux (ITS) attribuées au personnel de la CUD qui se chiffrent à la somme 1,446 milliards de FCFA et représente 22,68% du salaire de base.

Pourtant dans son discours de politique générale, le 1er Magistrat de la cité capitale économique, Roger Mbassa Ndiné s'est engagé à « rationaliser les dépenses de fonctionnement, améliorer la qualité de la dépense à travers une meilleure planification des engagements et le relèvement des ordonnancements ». Ce qui est en inadéquation grave avec l'orthodoxie. Certains soupçonnant une volonté de se faire intelligemment un fonds de guerre pour les prochaines batailles électorales. En attendant d'y voir clair, l'organe délibérant a proposé de réorienter cette ligne de dépense en récompenses du personnel sur la base de la réalisation de objectifs précis et dument assignés par l'Exécutif à travers la mise en place de la Direction Par Objectif (DPO), qui est un outil d'évaluation et de mesure de l'efficacité voire de l'efficience des missions du Personnel. Mais encore qui ne peut être attribuée qu'en fin d'exercice or tout porte à croire ce sera sous le nouvel exécutif qui sortir des prochaines élections. Le corps électoral des élections couplées Législatives et Municipales pourrait être convoqué courant le mois de février 2026. Il serait bien malin de jouer les mages et de dire avec certitude que cet Exécutif sera encore reconduit. Tant l'éveil politique des populations lors de la dernière élection présidentielle a bien montré que la volonté de changement est très forte et une opposition bien organisée et bien structurée peut faire basculer toutes les Communes et Mairies de Douala actuellement contrôler par le RDPC.

André Som N.

CENTRE D'HÉMODIALYSE DE SANGMÉLIMA

Après l'inauguration, l'épreuve de la durabilité

L'inauguration du centre d'hémodialyse de l'hôpital de référence de Sangmélina constitue une avancée majeure pour l'amélioration de l'offre de soins spécialisés dans la région du Sud. Si cette infrastructure redonne espoir aux patients souffrant d'insuffisance rénale chronique, elle ouvre également un chantier de fond : celui de la pérennité du service, de la sécurisation des ressources humaines et de l'accessibilité réelle des soins.

Un pas décisif dans la prise en charge des maladies rénales

Longtemps contraints de se rendre dans les grands centres urbains pour bénéficier de séances de dialyse, les patients de la région du Sud disposent désormais d'un centre de proximité. L'ouverture du centre d'hémodialyse de Sangmélina répond à un besoin sanitaire pressant, dans un contexte marqué par l'augmentation des maladies chroniques telles que l'hypertension artérielle et le diabète, principales causes de l'insuffisance rénale chronique. Cette infrastructure marque ainsi une étape importante dans la décentralisation des soins spécialisés et le renforcement du plateau technique des hôpitaux régionaux.

La disponibilité des intrants, un enjeu vital

La dialyse étant un traitement vital et continu, la disponibilité régulière des kits de dialyse, des consommables médicaux et des produits pharmaceutiques constitue un enjeu central. Toute rupture d'approvisionnement expose directement les patients à des risques graves et compromet la crédibilité du service.

La question du financement durable de ces intrants, souvent subventionnés, demeure donc déterminante pour garantir la régularité des séances et l'accessibilité du traitement.

Des équipements performants, mais exigeants

Les machines d'hémodialyse, hautement techniques, nécessitent une maintenance rigoureuse et constante. Maintenance préventive, disponibilité des pièces de rechange et rapidité d'intervention en cas de panne conditionnent la sécurité des patients et la qualité des soins.

L'absence de mécanismes efficaces de maintenance, observée dans plusieurs formations sanitaires, a souvent conduit à une dégradation prématurée des équipements. Anticiper cet enjeu est indispensable



ble pour préserver la fonctionnalité du plateau technique de Sangmélina.

Ressources humaines : une fragilité structurelle

Au-delà de la pénurie nationale de spécialistes, la situation du personnel de l'hôpital de référence de Sangmélina soulève de sérieuses préoccupations. Sur les cent quatre-vingt-dix (190) agents en service, seuls quarante-huit (48) sont régulièrement affectés, tandis que cent quarante-deux (142) sont recrutés directement par l'établissement.

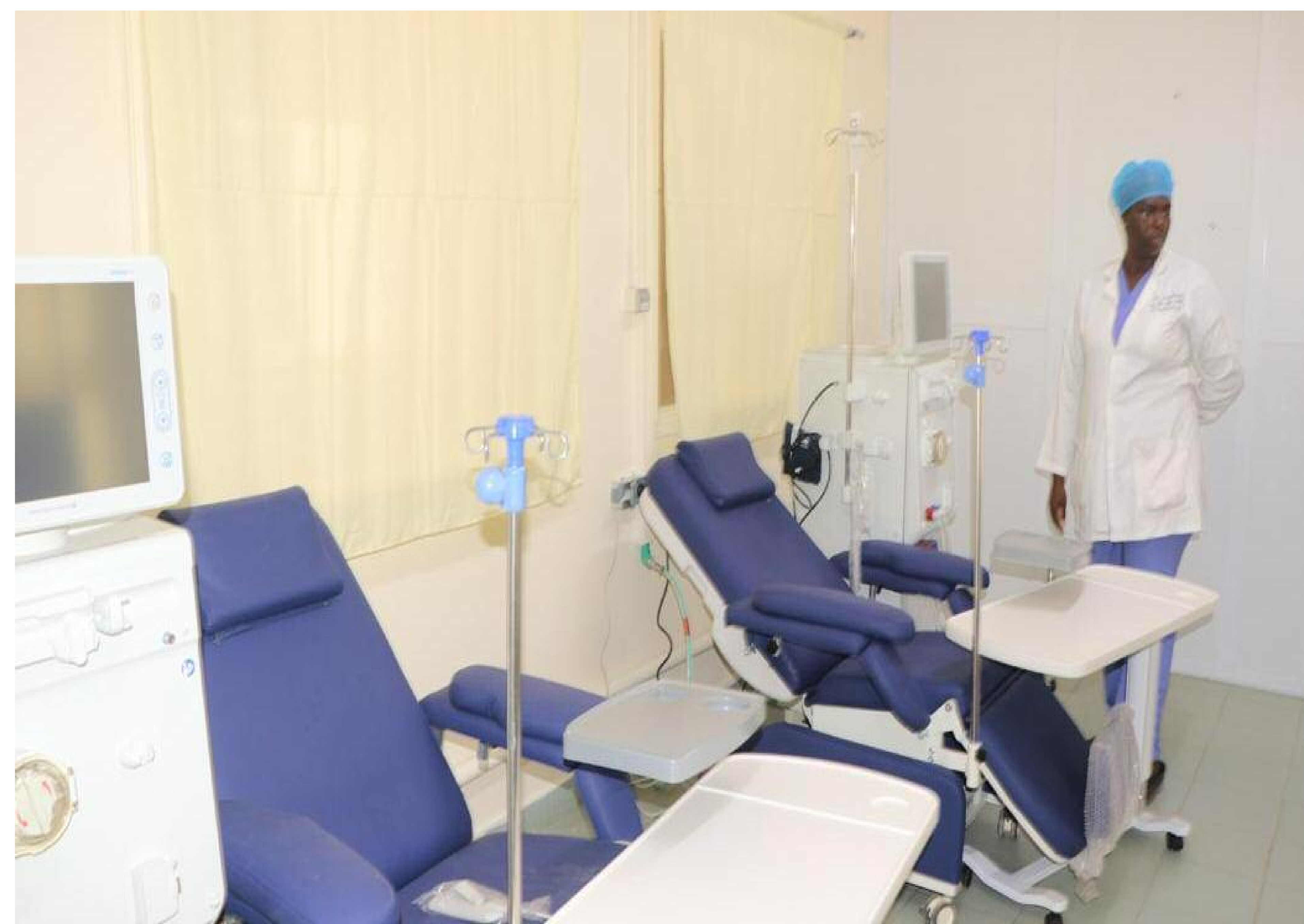
Cette configuration crée une insécurité juridique manifeste pour ces personnels, l'hôpital ne disposant ni du statut, ni des pouvoirs d'un établissement public. Elle engendre une précarité professionnelle durable, y compris pour des agents comptant plusieurs années d'ancienneté, et fragilise la stabilité des équipes. Cette situation constitue un enjeu majeur pour la pérennité, la qualité et l'efficacité des services de santé, en particulier dans un domaine aussi exigeant que l'hémodialyse.

Professionnalisme, rigueur et éthique : un impératif rappelé aux personnels

Lors de l'inauguration de ce centre, le Ministre en charge de la Santé a insisté auprès des personnels sur l'importance du professionnalisme, de la rigueur et du respect de l'éthique médicale. Dans un service aussi sensible que l'hémodialyse, où la vie des patients dépend de gestes techniques précis et de protocoles stricts, ces valeurs constituent un pilier essentiel de la qualité des soins. Au-delà des équipements et des effectifs, le défi réside donc également dans l'instauration d'une culture professionnelle fondée sur la responsabilité, la discipline et le respect des normes, conditions indispensables pour garantir la sécurité des patients et la confiance des usagers.

L'accessibilité financière, un défi social majeur

Malgré les subventions publiques, le coût global de la prise en charge de l'insuffisance rénale demeure élevé pour de nombreuses familles. Aux séances de dialyse s'ajoutent les frais de transport, les examens complémentaires, les médicaments associés et parfois les frais d'hébergement. Garantir l'accessibilité financière des soins reste essentiel pour éviter les abandons de traitement et les ruptures de suivi, souvent lourds de conséquences pour les patients.



Prévention et dépistage : agir en amont

La lutte contre l'insuffisance rénale ne peut se limiter au traitement curatif. Le fonctionnement du centre doit s'accompagner d'une stratégie de prévention renforcée : dépistage précoce de l'hypertension et du diabète, suivi des

patients à risque et sensibilisation des populations. Cette approche permettrait de réduire, à moyen et à long termes, l'afflux de patients au stade terminal de la maladie et de renforcer l'efficacité globale du système de santé.

Au-delà du symbole, un test de gouvernance sanitaire

L'inauguration du centre d'hémodialyse de Sangmélina est bien plus qu'un acte symbolique. Elle engage durablement les autorités sanitaires, les professionnels de santé, les partenaires techniques et financiers ainsi que les communautés locales.

Au-delà du ruban coupé, c'est désormais la capacité à assurer la

continuité des soins, la sécurisation des ressources humaines, le respect de l'éthique professionnelle et de l'équité d'accès qui déterminera l'impact réel de ce centre sur la santé des populations de la région du Sud.

Audrey Orock/Celcom/Minsanté

OBJET : Grève silencieuse des enseignants de l'université de Yaoundé 1 Ngoa Ekele depuis plusieurs semaines

Le Coordonnateur Général de la Plateforme confédérale Pôle des associations de consommateurs pour la protection de l'intérêt socio-économique du Cameroun (PAIES) a adressé une correspondance de dénonciation de l'arrêt des cours à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'enseignement supérieur, le Professeur Jacques FAME NDONGO. Il invite par conséquent la presse nationale et internationale à prendre le relaie car l'avenir des étudiants de cette école est hypothétique. L'intervention de

Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat est très attendue.

Que devient même notre pays?

ZOMLO'O BE ZOMLO'O SM
Georges NGONO EDZOA,
Coordonnateur Général
de la PAIES.

PAIES
Plateforme Pôle des Associations de consommateurs pour la Protection de l'Intérêt Socio-Economique du Cameroun
Bureau Régional: YAOUNDE BP 94596, Email : plateformepole.adies@gmail.com
Tel: 674 07 81 19 / 699 86 74 80 – whatsapp : 657757180
Récépissé de déclaration N° 012/RDA/J12/SASC du 04 avril 2023
SIEGE/MBANKOMO

Yadoundé, le 02 Décembre 2025

LE COORDONNATEUR GENERAL
ZOMLO'O BE ZOMLO'O S.M Georges NGONO EDZOA
A

Monsieur le Ministre d'Etat, de l'enseignement supérieur

Objet : Grève illimitée des enseignants de l'université De Yaoundé 1 depuis quelques mois.

Monsieur le Ministre d'Etat,
Il nous revient de constater avec indignation l'arrêt des cours à l'université de Yaoundé 1 à NGOA EKELE par les enseignants, depuis la fin du premier trimestre de l'année écoulée. Ainsi constatés encore pour cette journée du 05 Janvier 2026, jour de la rentrée académique, la poursuite de cette grève sans autre information de monsieur le recteur de cette université, encore moins la vôtre.
Monsieur le Ministre d'Etat, à quel niveau situez-vous les enseignements reçus par ces étudiants (nos enfants) en fin d'année académique lorsque la formation reste visiblement hypothèque voire très insuffisante ?
Nous vous rappelons que, le droit à l'éducation est indéniable et l'une des missions des organisations de défense des droits des consommateurs et usagers qui concourent à la protection des intérêts des étudiants et autres, conformément à la loi cadre 012/2011 du 06 Mai 2011 portant protection du Consommateur au Cameroun, reste une préoccupation importante pour la société civile camerounaise. Par conséquent, aux vues des prérogatives et missions dévolues à nos organisations représentants des sans voix, nous vous prions d'apaiser les enseignants afin qu'ils reprennent les cours sans délai. Connaissant votre attachement sans faille à l'éducation des jeunes en quête du savoir, nous restons dans l'attente de votre réaction diligente à notre correspondance. En vous souhaitant ainsi qu'à votre famille, nos souhaits de bonne et heureuse année 2026, nous sommes rassurés des mesures urgentes à prendre pour le retour à la normale des cours à l'université de Yaoundé 1. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre profond respect.

Copie : MINETAT/SGPR
- SGPM
- MINCOMMERCE
- RECTEUR UYI
- PRESSE

LE COORDONNATEUR GENERAL

Un projet privé d'industrialisation pour réduire le déficit en huile de palme

La société Opalm investit 68,6 millions d'euros dans la construction de cinq usines d'huile de palme au Cameroun, avec l'objectif de réduire de moitié le déficit national et de renforcer l'industrialisation agricole.

Les importations d'huile de palme coûtent environ 152 millions d'euros par an au Cameroun. Le Cameroun pourrait amorcer un tournant important dans sa filière huile de palme. La société agricole camerounaise, Opalm, a annoncé le lancement d'un vaste programme agro-industriel visant la construction de cinq usines de production d'huile de palme sur cinq ans, avec pour objectif affiché de réduire d'environ 50% le déficit national.

Création d'emplois

Présentée le 22 décembre 2025 à Yaoundé, lors d'une cérémonie officielle de signature de plusieurs documents juridiques dans les services du Premier ministre du Cameroun, la première usine sera implantée dans le département du Nyong-Ekellé, dans la région du Centre, selon le magazine *Investir au Cameroun*. Les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2026, pour une mise en service attendue au plus tard au troisième trimestre 2027. Cette unité constituera la première étape d'un dispositif industriel appelé à s'étendre dans les principaux bassins de production du pays.

Le coût global du programme est estimé à 45 milliards FCFA soit 68,6 millions d'euros. À terme, le projet devrait générer 450 emplois directs et environ 1 200 emplois indirects, principalement dans les



zones rurales, au cœur des territoires de production du palmier à huile.

Dans le cadre du projet, deux conventions d'investissement ont été conclues entre l'entreprise et les autorités camerounaises. La première lie Opalm à l'État camerounais, représenté par les ministres de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie. La seconde a été signée avec l'Agence de promotion des investissements (API), afin de permettre au projet de bénéficier des incitations prévues par la législation sur l'investissement privé.

Un cahier des charges a également été signé entre Opalm et le ministère de l'Agriculture. Il vise à améliorer l'encadrement des producteurs de noix de palme et à renforcer les synergies entre l'agriculture paysanne et l'industrie de transformation.

Un déficit structurel

Le projet s'inscrit dans un contexte marqué par un déficit structurel d'environ 300 000 tonnes d'huile de palme par an au Cameroun.

Selon Tarek Daoud, directeur général d'Opalm, l'ambition est double : accompagner l'État dans ses efforts de structuration du monde rural et accroître la production nationale. Le programme prévoit en effet une augmentation de 108 000 tonnes des capacités disponibles pour les industries locales.

Faute de matière première en quantités suffisantes, les industries de transformation, notamment les raffineries d'huiles et les savonneries, n'exploitent aujourd'hui que 40 à 50% de leurs capacités installées. Pour le ministre de l'Agriculture, Gabriel Mbairrobe, les capacités de raffinage des oléagineux disponibles au Cameroun, estimées à environ 1,2 million de tonnes, pourraient enfin être mieux utilisées grâce à l'investissement annoncé par Opalm.

Au-delà de la filière huile de palme, le projet contribue à la mise en œuvre de la politique d'import-substitution défendue par les autorités camerounaises depuis plusieurs années.

Cette stratégie vise à réduire la dépendance du pays aux importations en développant la production locale et en améliorant la balance commerciale.

Selon le ministre Mbairrobe, les importations d'huile de palme, estimées à près de 100 milliards FCFA par an (environ 152 millions d'euros), figurent parmi les principaux facteurs de déséquilibre de la balance commerciale du Cameroun. Le projet porté par Opalm devrait ainsi contribuer, même partiellement, à corriger ce déséquilibre.

Dans un secteur longtemps dominé par des acteurs historiques, à l'instar de la Socapalm, et confronté à des tensions entre production locale et besoins industriels, l'arrivée d'Opalm comme nouvel investisseur constitue un signal fort. Elle traduit une volonté de renforcer l'industrialisation agricole, de relocaliser la valeur ajoutée et de mieux intégrer les producteurs ruraux dans les chaînes de transformation.

Agence Ecofin

Le Pr Victor Anomah Ngu, l'inventeur d'un vaccin contre le SIDA (Vanhivax)

L'oubli est la ruse du diable !

Nous avons connu des brillants scientifiques en Afrique parmi lesquels, le Pr Victor Anomah Ngu.

Né en février 1926 à Buea, le Professeur Victor Anomah Ngu, était un éminent médecin Camerounais. Ce brillant chercheur, praticien pluridisciplinaire de la médecine (cancérologue, chirurgien, immunologue etc.) a produit de travaux sérieux reconnus à l'échelle mondiale sur le Cancer et le VIH-SIDA.

Il est l'inventeur d'un vaccin thérapeutique éprouvé contre le VIH/SIDA, vaccin qu'il a baptisé VANHIVAX. Les tests effectués avec ce vaccin au sein de sa modeste clinique de l'Espoir à Yaoundé ont produit des résultats révolutionnaires. Le Vanhivax a redonné « espoir » aux malades comme l'indique le nom de sa clinique.

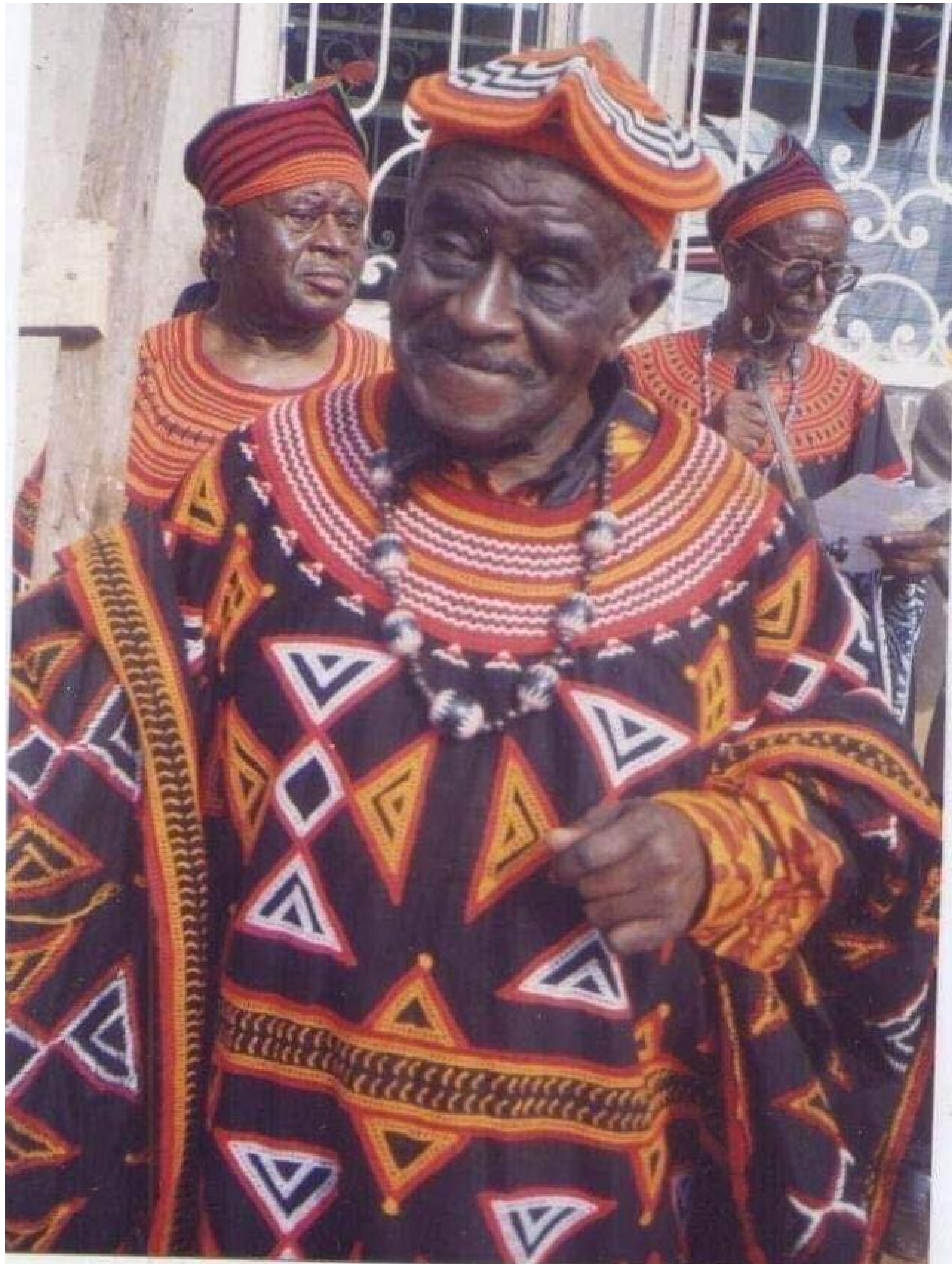
Le Vanhivax n'est pas un vaccin comme les autres car il ne prévient pas la maladie, mais la soigne. D'où le qualificatif thérapeutique. Ce vaccin anti-sida est la fois thérapeutique et personnalisé car, fabriqué à partir des souches du virus prélevé sur le patient, d'où auto-vaccin. L'administration de ce dernier à un patient fait baisser la charge virale du patient.

Malgré les témoignages de certains de ses patients atteints du Sida, chez qui, le vahnivax avait réduit à presque néant la charge virale, le travail du professeur a toujours été ignoré par le gouvernement camerounais et même par certaines instances scientifiques internationales. Il était alors perçu comme un adversaire par les chercheurs européens financés par les institutions internationales au Cameroun.

Il a également mis au point un vaccin dénommé Renovan, qui espace les crises de drépanocytose.

Le Professeur Victor Anomah Ngu était surtout une tête bien pleine reconnu sur le plan international. Son parcours force le respect.

Il a été à l'Université d'Ibadan au Nigeria (1948-1950) ; puis à la faculté de médecine de l'hôpital St Mary et à l'Université de Londres (1951-1954). Il a été formé par l'inventeur de la Pénicilline, Alexander Flemming auprès duquel il fit ses classes avant de prendre son envol pour une carrière d'universitaire.



Il a même été ministre de la santé publique au Cameroun dans les années 80. Eminent cadre des universités africaines, il a été consultant pour des institutions prestigieuses comme l'Unicef ou l'OMS. Il a remporté plusieurs prix prestigieux au cours de sa carrière de chercheur.

re de chercheur.

Il est lauréat du Max Born Price en pathologie et du Albert Lasker Medical Research Award, obtenus respectivement en à Londres (Grande Bretagne) et aux Etats-Unis en 1972. En 1989, il reçoit le Prix Dr. Samuel Lawrence Adesuyi

et Médaille de la Communauté de la santé de l'Afrique de l'Ouest

En octobre 2003, il reçoit le « Leon Sullivan Achievement Award » qui lui a été remise en octobre 2003 à Washington DC, devant un parterre de diplomates, de membres du Congrès américain et d'éminentes figures du monde scientifique.

Cet ancien ministre camerounais de la santé publique et concepteur du vaccin VANHIVAX est mort dans le 14 juin 2011 des suites d'une longue maladie à l'âge de 85 ans au CHU de Yaoundé.

Notons que plusieurs éléments de ses recherches liés au Vanhivax avaient été volés par un de ses collaborateurs européens qui avait pris la poudre d'escampette avec les fruits des recherches du Pr Victor Anomah Ngu.

C'est ce grand chirurgien, chercheur, enseignant et leader camerounais, le Pr Victor Anomah Ngu, qui a créé le College Ouest Africain des chirurgiens (West African College of Surgeons, WACS) il y a 64 ans avec 25 membres. Aujourd'hui, WACS compte plus de 10,000 membres inscrits en Afrique et dans la diaspora, ce qui en fait l'une des plus grandes sociétés savantes de la médecine en Afrique.

La terre est sale ! Si è ne mvit ! Ngo Bagde !

Arol KETCH
Rat des archives



Au Cameroun, le but n'entre jamais seul dans les filets



Il arrive toujours accompagné d'un communiqué, d'un cachet officiel et d'un virement bancaire qui tombe plus vite qu'un décret en période électorale.

Moi, c'est Isaac Junior. Et ici, la vérité s'habille d'ironie.

18 180 000 FCFA.

Pas 18 millions ronds.

Non. 18 180 000.

Un chiffre si précis qu'on dirait un score de match joué par des comptables sous pression.

Hier soir, pendant que les Lions Indomptables faisaient plier les Bafana-Bafana, un autre match se jouait en coulisses : le 100 mètres administratif du patriotisme financier.

Résultat ? Record battu.

Prime d'encouragement annoncée.

Cash moral injecté.

Fierté nationale rechargée.

Le ministre parle.

La République sourit.

Les joueurs encaissent.

Le peuple applaudit.

« En guise d'encouragement et de motivation supplémentaires... »

Cette phrase-là, au Cameroun, est plus efficace qu'un discours sur la rigueur budgétaire.

Elle soigne la victoire, calme la défaite et anesthésie les débats.

Soyons clairs : les Lions méritent leur prime.

Ils ont couru.

Ils ont transpiré.

Ils ont gagné.

Ils ont fait ce que beaucoup de secteurs publics n'osent plus promettre : un résultat visible.

Mais ici, l'ironie commence toujours après l'ovation.

Parce que quand l'État annonce une prime avec autant de célérité, on se rappelle soudain que :

la lenteur est une option politique,

la rapidité, un choix émotionnel.

Pour le football, on trouve.

Pour l'hôpital, on réfléchit.

Pour l'école, on met en commission.

Pour les Lions, on ordonne le paiement.

C'est ça, le Cameroun :

Un pays où le ballon rond bénéficie d'un traitement VIP que même certains projets de développement envient en silence.

18 180 000 FCFA par joueur.

Ce n'est pas seulement une prime.

C'est un message.

Un slogan non imprimé :

Quand tu gagnes, l'État est ponctuel.

Et le peuple, lucide mais joueur, comprend le sous-texte.

Il sait que cette prime n'est pas qu'un encouragement sportif.

C'est une pédagogie nationale par le spectacle.

On montre.

On félicite.

On paie.

On répète : Vive le Cameroun qui gagne !

Phrase magnifique.

Phrase dangereuse aussi.

Parce qu'elle pose une question que personne ne veut vraiment formuler à voix haute :

Et le Cameroun qui lutte, qui attend, qui survit... il vit comment ?

Mais ce soir-là, on ne pose pas ce genre de questions.

Ce soir-là, on savoure.

On partage les images.

On compte l'argent des autres avec un sourire complice.

On se dit que, quelque part, le mérite a payé.

Et c'est vrai.

Partiellement vrai.

Magnifiquement vrai pour ceux qui ont marqué, couru, défendu.

Le football, au Cameroun, reste le seul domaine où l'excellence déclenche encore une réaction immédiate de l'État.

Ailleurs, l'excellence remplit des dossiers.

Ici, elle remplit des stades... et des comptes.

Alors oui, félicitations aux Lions.

Félicitations au staff.

Félicitations au ministère pour la promptitude.

Félicitations à cette République qui, parfois, sait être généreuse quand la victoire lui sourit.

Mais n'oublions jamais :

Le jour où la rigueur administrative appliquera la même vitesse à l'éducation, à la santé, à la justice...

Ce jour-là, le Cameroun ne jouera plus seulement les quarts de finale.

Il jouera la finale de son propre avenir. Sans prolongation.

Ici, je ne commente pas. Je déshabille le théâtre politique. Et je compte ce que le football révèle de l'État.

Isaac Junior NWATSOCK OKE

L'enlèvement sans précédent de Maduro

Par Isidoros Karderinis*



L'enlèvement sans précédent dans les annales du monde, de la manière dont cela s'est produit, du président vénézuélien Nicolas Maduro constitue non seulement une intervention militaire dans un pays souverain et indépendant en violation des principes du droit international, mais aussi un avertissement clair à la planète entière. Un avertissement à tout dirigeant insubordonné de chaque pays.

Le 3 janvier 2026 déjà, lors d'une conférence de presse concernant l'opération militaire et l'arrestation de Maduro, le président américain Donald Trump a proféré des menaces contre le président colombien Gustavo Petro, déclarant : *"Il ferait bien d'être prudent"*.

Dans le même temps, le président américain a laissé entendre que Cuba pourrait être un sujet de discussion dans le cadre de la politique américaine plus large dans la région, soulignant ainsi la capacité de Washington à étendre son champ d'action au-delà du Venezuela.

Le secrétaire d'État américain Marco Rubio a même déclaré que le gouvernement cubain devrait s'inquiéter après l'arrestation de Maduro. Il a notamment affirmé : *"Si je vivais à La Havane et que j'étais membre du gouvernement, je serais au moins inquiet"*, ajoutant que *"Cuba est un désastre"* et que le pays est *"dirigé par des hommes incompetents et dépravés"*.

L'histoire des États-Unis est par ailleurs marquée par de nombreuses interventions impérialistes, tant territoriales qu'interventionnistes, dans d'autres pays. Plus précisément, on dénombre environ 400 interventions depuis 1776, date à laquelle le Second Congrès continental adopta la Déclaration d'indépendance le 4 juillet, proclamant l'indépendance des treize colonies américaines vis-à-vis de l'Empire britannique, un événement qui marqua la fondation officielle des États-Unis d'Amérique.

Qui pourrait oublier que, du 15 au 19 avril 1961, 1 400 combattants anticastristes, entraînés et financés par la CIA, tentèrent de débarquer à la baie des Cochons, à 250 kilomètres de La Havane, sans parvenir à renverser le régime communiste cubain. Ces combats firent une centaine de morts de chaque côté.

"Avec la victoire de Salvador Allende aux élections du 4 sep-

tembre 1970 au Chili et la présence déjà de Fidel Castro à Cuba, nous allons nous retrouver avec un sandwich rouge en Amérique latine qui deviendra inévitablement entièrement rouge", craignait Richard Nixon, et sa crainte fut bientôt confirmée par les résultats des élections.

Face à cette réalité déplaisante pour les États-Unis, une solution s'imposait. Elle fut trouvée le matin du 11 septembre 1973, lorsqu'un coup d'État militaire fut perpétré sous la direction du général Augusto Pinochet, avec le soutien des États-Unis, mais aussi du Brésil, dont le régime militaire était parfaitement ami et coopératif avec les États-Unis. Les putschistes, après avoir encerclé et bombardé le palais présidentiel, prirent d'assaut ce dernier. Salvador Allende et ses proches collaborateurs furent tués après une résistance acharnée.

Les États-Unis ont également envahi le Panama à la mi-décembre 1989, sous la présidence de George Bush, l'Ancien. L'objectif de cette invasion militaire était de destituer le dirigeant de facto du Panama, le général Manuel Noriega, accusé par les autorités américaines d'extorsion et de trafic de drogue.

Ainsi, si l'on cherche un parallèle historique où les États-Unis ont arrêté le dirigeant de facto d'un pays et l'ont extradé vers les États-Unis pour y être jugé, l'affaire Noriega est la plus caractéristique. Et cela s'est produit

après une véritable invasion militaire, c'est-à-dire dans le contexte d'une intervention armée coordonnée, et certainement pas dans un contexte de paix *"normale"*.

Noriega parvint à s'échapper et se réfugia à l'ambassade du Vatican à Panama, la capitale du pays, où il resta onze jours. Il y subit une intense guerre psychologique pour le contraindre à se rendre. L'armée américaine installa un mur de son assourdissant devant l'ambassade. Une flotte de Humvees équipés de haut-parleurs diffusait en permanence du hard rock et, parfois, du heavy metal. On y passait notamment le titre *"Panama"* du groupe Van Halen.

Le Saint-Siège s'en est plaint à juste titre auprès du président Bush, et la guerre musicale prit fin après trois jours. Le 3 janvier 1990, le général accepta de se rendre.

Mais quelles sont les raisons profondes de l'invasion militaire américaine du Venezuela et de la volonté de renverser le régime insubordonné en place?

Le Venezuela possède donc les plus importantes réserves prouvées de pétrole au monde, estimées à environ 303,8 milliards de barils en 2021. À titre de comparaison, les principaux pays producteurs de pétrole disposent de réserves plus modestes. L'Arabie saoudite, par exemple, en possède environ 267 milliards de barils et le Koweït 101,5 milliards.

Dans le même temps, les réserves

prouvées de gaz naturel du pays ont dépassé 5,6 billions de mètres cubes en 2021. Il convient de noter, par ailleurs, que dans l'hémisphère occidentale, seuls les États-Unis disposaient de réserves plus importantes.

Par ailleurs, les réserves totales de minerai de fer du Venezuela sont estimées à 4,5 milliards de tonnes. Il convient de souligner que le pays se classe deuxième dans la région après le Brésil pour ces réserves. Enfin, le Venezuela possède certaines des plus importantes réserves mondiales de bauxite, un minerai utilisé pour la production d'aluminium. Ses réserves totales de bauxite s'élèvent à 950 millions de tonnes.

Il est donc clair pour tout observateur objectif que les États-Unis convoitent les ressources naturelles du Venezuela, sources de richesse. Des ressources qu'ils ne peuvent obtenir avec le régime actuel, partenaire politique et militaire et allié de Moscou, Pékin et Téhéran, mais aussi principal fournisseur de pétrole de la Chine, dont le contrôle tarit le flux.

Pour les États-Unis, la solution pour asseoir leur suprématie dans la compétition internationale impitoyable réside dans le renversement du régime vénézuélien actuel et l'installation d'un président et d'un gouvernement parfaitement complaisants et à leur service. Le reste - à savoir la légalité et la nature démocratique d'une telle chose - leur importe peu.

En conclusion, je tiens à souligner que les dirigeants d'un pays ne sont renversés que par leur peuple, c'est-à-dire par des soulèvements populaires et des révolutions, comme cela s'est produit dans divers pays par le passé. Ils ne sont pas renversés par l'intervention militaire d'un autre pays, d'une puissance étrangère. Par conséquent, l'invasion militaire américaine du Venezuela et l'enlèvement de son président, Nicolas Maduro, sont absolument condamnables pour tout citoyen du monde attaché à la démocratie et à la liberté de pensée.

***Journaliste, correspondant de presse à l'étranger accrédité par le ministère des Affaires étrangères, membre régulier de l'Association grecque des correspondants de presse à l'étranger, romancier, poète et parolier. Facebook: Karderinis Isidoros**



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

UNE RÉCLAMATION ?

**NOUS SOMMES
À VOTRE ÉCOUTE**

Pour toutes vos réclamations, veuillez nous
contacter du **Lundi au Vendredi de 08h30 à 17h00**
via les canaux suivants :



▪ **697 639 657** ▪ **650 807 916** ▪ **650 808 093**



service.reclamations@scbcameroun.com